**APAD Editions**
[www.association-apad.org](http://www.association-apad.org)
Email: apad@antro.uu.se

***Anthropologie & développement*** est une revue bilingue à comité de lecture, publiée par *l’APAD*. Elle prend la suite du *Bulletin de l’APAD*, dont 36 n° ont été publiés entre 1991 à 2012. Elle démarre ainsi au n°37. Les articles publiés dans les précédents numéros sont disponibles sur [**http://apad.revues.org/**](http://apad.revues.org/%20avec)

**Anthropologie & développement** is a bilinguish pair reviewed journal, published by APAD*.* Its former name was *Bulletin de l’APAD,* which had 36 issues between 1991 and 2012. It thus begins with n°37. Papers from earlier issues are available on [**http://apad.revues.org/**](http://apad.revues.org/)

**Comité de lecture**

* Sylvie *Ayimpam* (IMAF, Aix-en-Provence, France)
* Thomas *Bierschenk* (Université Mainz, Allemagne)
* Giorgio *Blundo* (EHESS, Marseille, France)
* Jacky *Bouju* (AMU, CEMAF, Aix-en-Provence, France)
* Laurence *Boutinot* (CIRAD, Montpellier, France)
* Mirjam *de Bruijn* (ASC, Leiden, Pays-Bas)
* Ann *Cassiman* (Faculty of Social Sciences, Leuven, Belgique)
* Jean-Pierre *Chauveau* (IRD, Montpellier, France)
* Jean *Copans* (Université Paris Descartes, Paris, France)
* Abdou Salam *Fall* (IFAN, Université Cheick-Anta Diop, Dakar, Sénégal)
* Marion *Fresia* (Institut d’ethnologie, Neuchâtel, Suisse)
* Sten *Hagberg* (Université d’Uppsala, Uppsala, Suède)
* Oumarou *Hamani* (LASDEL, Niamey, Niger)
* Mathieu *Hilgers* (ULB, Bruxelles, Belgique)
* Ludovic *Kibora* (CNRST, INSS, Ouagadougou, Burkina Faso)
* Pierre Joseph *Laurent* (UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique)
* Philippe *Lavigne Delville* (IRD, UMR GRED, Montpellier, France)
* Pierre-Yves *Le Meur* (IRD, UMR GRED, Nouméa, Nouvelle-Calédonie)
* David Lewis (London School of Economics, Londre, Grande Bretagne)
* Christian *Lund* (Copenhagen University, Danemark)
* Pascale *Moity Maizi* (SUPAGRO, Montpellier, France)
* Roch *Mongbo* (Université Abomey-Calavi & LADYD, Bénin)
* Tania Murray *Li* (University of Toronto, Canada)
* Jean-Pierre *Olivier de Sardan* (LASDEL, Niamey, Niger)
* Fatoumata *Ouattara* (IRD, UMR SESSTIM, Marseille, France)
* Maud *Saint Lary* (IMAF, Paris, France)
* Mahaman *Tidjani Alou* (LASDEL, Niamey, Niger)

**Comité de rédaction**

Sylvie *Ayimpam*

Barbara *Bentz*

Laurence *Boutinot*

Oumarou *Hamani*

Gabriella *Körling*

Fatoumata *Ouattara*

Maud *Saint Lary*

*Anthropologie & développement*

Règles d’organisation interne du travail

(Comité de lecture, Comité de rédaction & auteurs)

-Le comité de rédaction se réunit une fois tous les trois mois (physiquement ou par skype) pour examiner les demandes des dossiers thématiques, ou la constitution des numéros Varia (on peut joindre à ces réunions trimestrielles du comité de rédaction, le directeur de publication et la secrétaire générale, et deux membres du comité de lecture tels Giorgio Blundo, Mathieu Hilgers, ou d’autres ???). Un bref CR est transmis au bureau.

-Réception des textes à l’adresse non personnalisée (revuedelapad@...) et accessible et accessible à une ou plusieurs membres du CR (ie Fatou, Maud, Sylvie) ?

-Réponse à l’auteur pour la réception du texte (responsable du Comité de rédaction : actuellement Fatoumata Ouattara),

-Chaque article est confié à un membre du Comité de rédaction, qui suit son avancée. Le responsable du comité de rédaction fait régulièrement le point sur les textes reçus (y compris ceux non encore évalués pour x raisons) et l’état d’avancement (relecture, etc.). Un fichier à jour est disponible en ligne (dropbox ou autres), et accessible au comité éditorial et au bureau exécutif.

-Choix du numéro établit par le bureau de l’APAD. La programmation des numéros thématiques est faite en coordination avec le bureau.

-Le CR attribue 2 évaluateurs (un dans le CL et un évaluateur externe) à chaque texte.

-Délai d’évaluation des textes : 2 mois ?

-Synthèse des avis des évaluateurs et transmission à l’auteur (maximum 3 mois après la réception du texte)

-Délai de retour des articles (repris par les auteurs selon les remarques des évaluateurs) 1 mois.

-Lecture, correction, finalisation de la mise mise en forme et édition par le CR (tous les membres du CR sollicités).

-Pour les dossiers thématiques, les appels à proposition sont validés par le comité de rédaction. Les propositions d’articles sont envoyées par les auteurs aux coordinateurs du n° avec copie au secrétariat. Les relecteurs sont choisis en commun (un relecteur en plus des coordinateurs du dossier). Un point d’avancement régulier est fait entre coordinateurs et comité de rédaction. Le travail de correction, mise en forme, édition est partagé entre eux, selon une répartition des tâches à définir au cas par cas.